



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé en date du 1^{er} juin 2020 à l'adoption des règlements suivants :

Règlement numéro 151-2-2020 intitulé : **Règlement modifiant le Règlement concernant les nuisances n° 151-2011.**

Règlement numéro 244-2-2020 intitulé : **Règlement aux fins de décréter une augmentation de 200 000 \$ du fonds de roulement.**

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : mbarbeau@ville.lavaltrie.qc.ca .

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 4 juin 2020.

Madeleine Barbeau, greffière